

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Jeunesse et des Sports  
Service de la Jeunesse  
19653

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 29 JUIN 2018  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME DANIELE BRUNET**

**OBJET : Convention de mise à disposition de moyens de secours dans le cadre de la "Marche du Centenaire", organisée le 27 septembre 2018.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la Déléguée à la Jeunesse, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans le cadre de la Commémoration du Centenaire de l'Armistice de la Guerre de 1914-1918, une marche intergénérationnelle est organisée le jeudi 27 septembre 2018 sur la Commune de Luynes.

Un dispositif prévisionnel de secours doit être prévu afin d'accompagner les 1 000 participants attendus sur cette manifestation.

Pour cela, une convention de mise à disposition de moyens de secours doit être signée avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Bouches-du-Rhône.

Cette convention n'impliquera aucune incidence financière .

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL